

Nom	Fonction	Présents	Nom Prénom	Fonction	Présents
M. Milon	Proviseur	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Pasquier	Représentants des personnels enseignants	<input checked="" type="checkbox"/> dist
Mme Guillon	Proviseur adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Biteau		<input checked="" type="checkbox"/> dist
Mme Izougarhane	CPE	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Guidez		<input checked="" type="checkbox"/> dist
Mme Jourdan	Agente comptable	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Trompette	Représentants des parents	<input checked="" type="checkbox"/> dist
M. Jeaurat	DDFPT	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Bovagnet		<input checked="" type="checkbox"/> dist
M. Durand	Représentants des collectivités territoriales	<input checked="" type="checkbox"/> dist	Mme Champeau		<input type="checkbox"/>
Mme Bernard		<input type="checkbox"/> exc	Mme Ragot	<input checked="" type="checkbox"/> dist	
Mme Grenet		<input type="checkbox"/> exc	M. Dumont-Robert	<input checked="" type="checkbox"/> dist	
M. Chéreau		<input type="checkbox"/> exc	Mme Mauguin	Représentants agents	<input checked="" type="checkbox"/> dist
M. Limouzin		<input type="checkbox"/> exc	Mme Laloge		<input checked="" type="checkbox"/> dist
Mme Mullinghausen	Représentants des personnels enseignants	<input type="checkbox"/> exc	Mme Goulding (T06)	Représentants des élèves	<input checked="" type="checkbox"/> dist
M. Trigodet		<input checked="" type="checkbox"/> dist	Mme Basset (DNMADE)		<input checked="" type="checkbox"/> dist
M. Thibaud		<input checked="" type="checkbox"/> dist	M. Jouve (T02)		<input checked="" type="checkbox"/> dist
Mme Pavageau		<input checked="" type="checkbox"/> dist	Mme Pavageau (104)		<input checked="" type="checkbox"/> dist
Mme Lacoux		<input checked="" type="checkbox"/> dist	Mme Rambaud (T06)		<input checked="" type="checkbox"/> dist
Mme Andrieux	Ens. Invitée	<input checked="" type="checkbox"/> dist	Mme tesson	Personnalité qualifiés	<input checked="" type="checkbox"/> dist
			Mme Melle	Invitée	<input checked="" type="checkbox"/>

SOMMAIRE:

1. Présentation de l'ordre du jour et approbation du CR du 04/02/21	1
2. Point sur la situation sanitaire et renforcement du protocole	2
3. Compte financier	2
4. Dons, Contrats et conventions	4
5. Modalités des examens et calendrier de fin d'année	5
6. Proposition de ventilation des IMP	6
7. Questions financières	6
8. Questions diverses	6

La séance est ouverte par Monsieur le Proviseur à 18h05. 6 membres du CA sont en présentiel et 13 en distanciel, portant le nombre de votants total à 19.

Le secrétariat est assuré par les représentants de parents.

1. Présentation de l'ordre du jour et approbation du CR du 04/02/2021

Monsieur Le Proviseur souhaite rajouter 3 points à l'ordre du jour. Le 1er concerne le renforcement sanitaire. Le 2^{ème} est le don des blouses de la FPCE. Et le troisième concerne l'ajout d'une information sur l'ouverture d'une formation BAC PRO photo en apprentissage. Le nouvel ordre du jour est mis au vote.

Pour : 19	Contre : 0	Absention(s) : 0
-----------	------------	------------------

Arrivée d'un membre du CA en distanciel à 18h13 portant le nombre de votants à 20.

En l'absence de remarques, le Procès Verbal du précédent CA du 04/02 est mis au vote.

Pour : 20	Contre : 0	Absention(s) : 0
-----------	------------	------------------

2. Point sur la situation sanitaire et renforcement du protocole

Monsieur le Proviseur fait le point sur la situation sanitaire. Avant le 3^{ème} confinement la situation sanitaire s'était fortement dégradée en 10 jours au sein du Lycée avec 4 classes fermées, + 350 % de cas positifs par rapport au 6 derniers mois et l'apparition de contaminations intra-muros.

Le confinement et les vacances imposés ont permis d'améliorer la situation sur le secteur de Montaigu, mais cela est loin d'être satisfaisant, d'où le durcissement du protocole promu par le gouvernement.

M. Le Proviseur explique comment le nouveau protocole national va être adapté au Lycée :

- Règle de mise en isolement (1 cas Covid entrainera la fermeture de la classe)
- Passage des classes en demi-jauge dès le 3 mai
- Modalité d'alternance retenue : 1 Jour/1 Jour pour les Gr A / Gr B
- La jauge de cantine sera encore diminuée en supprimant les tables de 3
- Toutes les activités connexes sont annulées (dont le Bac blanc de philo et le voyage à Mervent pour les Terminales), car il ne reste que 6 semaines de cours
- La Visio pour les groupes à la maison est généralisée (46 Webcams)
- Les étudiants qui travaillent déjà en groupe ne sont pas impactés par le distanciel
- Mise en place des auto-tests 2 fois par semaine. Ils doivent arriver le 03 mai. Mais les quantités et les modalités ne sont pas encore définies.

3. Compte Financier

L'agente comptable prend la parole et présente le compte financier de 2020.

Arrivée de 4 autres membres du CA en distanciel, portant le nombre de votants à 24.

Le compte financier 2020 du Lycée Léonard de Vinci est arrêté :

- Recettes : 1 101 002, 95€
- Dépenses : 1 113 324, 00€

Le résultat de l'exercice est donc déficitaire de – 12 321, 05 €

L'agente comptable nous fait un point sur l'ensemble des ressources. Les familles représentent la principale ressource du Lycée (cantine, internat...) pour 45%, la région pour 38%, l'Etat pour 13%, les commensaux pour 2% et la taxe d'apprentissage pour 2%. La collecte

de la taxe d'apprentissage a baissé de 80% par rapport à 2019. La taxe d'apprentissage a servi à financer l'achat de 40 écrans d'ordinateurs et 10 ordinateurs de bureau.

L'agente comptable fait ensuite le point sur les dépenses.

- Concernant les activités pédagogiques, les crédits alloués aux matières d'enseignement général et aux filières techniques sont utilisés à plus de 90%. Les projets sorties et voyages scolaires sont seulement de 13 424,87 € cette année contre 76 962,80 € en 2019. Pour les voyages annulés, toutes les avances versées par les familles ont été remboursées. Les acomptes versés aux voyagistes pour les voyages annulés sont transformés en avoirs valables 18 mois (15 618,50 €)
- Les dépenses du service Administration et logistique (ALO) enregistrent une perte de 21% due à la crise sanitaire. Les domaines en baisse sont : les frais de déplacement, carburant, frais postaux, frais de réception, ménage, produits d'entretien (sauf SRH), la viabilisation (sauf SRH). Les domaines qui sont stables : téléphonie et assurances. Les domaines en hausse sont la documentation multi-support, papier, service photocopie, la maintenance et réparation (nettoyage des façades, contrat de maintenance de l'extension)
- Concernant la viabilisation, les dépenses totales sont en baisse par rapport à 2019 de 6%. En revanche les dépenses de chauffage sont en forte hausse (bois et gaz) à cause notamment des fenêtres laissées ouvertes dans le cadre du protocole Covid.
- Les dépenses liées à la Vie de l'élève (VE) Les fonds sociaux ligériens du Conseil Régional et d'Etat permettent aux lycéens de mieux accéder à la demi-pension ainsi qu'aux voyages. Le total des dépenses sur ces 2 fonds sociaux est de 2 348,85 €. Concernant la VE il y a eu également eu 264,40 € dépensés pour le plantage d'arbres dans le cadre du développement durable.
- SRH (Service Annexe de Restauration et d'Hébergement) Dans le contexte de la crise sanitaire les recettes n'ont pu être suffisantes pour équilibrer le service. 30% de repas en moins ont été servis. Le déficit est de 26 386,61 €. 38 900 € ont été prélevés sur le fonds de roulements pour abonder les contrats à payer et la viabilisation. Le prix du repas est de 3,75 € alors que le coût des denrées alimentaires est de 2.17 €. Le prix de l'internat est de 1 552 € par an.
- Bourses Nationales (BN) Les bourses ont bénéficié à 142 élèves pour un montant de 129 896,28 €
- Dépenses des Opérations en capital (OPC) : 18 742 .65 €. Le lycée a acquis par prélèvement sur le fonds de roulement : 2 défibrillateurs, 5 spectrophotomètres, 1 objectif pour caméra, un appareil de musculation et, par la taxe d'apprentissage, un ordinateur portable.

Le déficit se décompose ainsi :

- Service AOP : + 10 891,25 €
- Service ALO : + 3 627,74 €
- Service VE : -453,40 € (financé par prélèvement sur fonds de roulement au budget primitif)

- Service SRH : -26 386,64 € (Déficit financé par prélèvement sur fonds de roulement pour l'entretien et la viabilisation de 38 900 €)

L'agente comptable souligne que la situation financière du Lycée est excellente. Le lycée possède un fonds de roulement de 113 jours (il est normalement de 30 à 60 jours) et une trésorerie permettant de fonctionner 227 jours. Le recouvrement des créances est lui aussi excellent.

L'agente comptable propose d'affecter le résultat négatif de 12 321,05 € sur une réserve unique.

Un représentant de parents d'élèves souligne que la ventilation du résultat sur une réserve unique rend l'ensemble des postes solidaires des dettes du service restauration, service qui n'est pas adopté par l'ensemble des parents.

Par rapport au compte financier sont soumis 2 votes :

Le CA adopte le compte financier de l'exercice 2020 :

Pour : 23	Contre : 0	Absention(s) : 1
-----------	------------	------------------

Le CA adopte la ventilation du résultat du compte financier sur une réserve unique :

Pour : 22	Contre : 0	Absention(s) : 2
-----------	------------	------------------

4. Dons, Contrats et conventions

DON

La FCPE souhaite donner au lycée une 100aine de blouses blanches. Ce don est mis au vote :

Pour : 24	Contre : 0	Absention(s) : 0
-----------	------------	------------------

Contrats et Conventions

- Dossier région ACE

La région propose des aides financières pour des échanges internationaux.

Le CA autorise M. le Proviseur à faire les démarches nécessaires en vue de l'obtention de ces aides :

Pour : 24	Contre : 0	Absention(s) : 0
-----------	------------	------------------

- Avenant au contrat ramassage des déchets

Dans le cadre du ramassage des déchets alimentaires dans le but de la méthanisation la société fournisseur demande 32,65 € par contenant. C'est une société située à Benet. Il est précisé que le méthaniseur de Saint Hilaire de Loulay (beaucoup plus proche), a été sollicité mais il ne dispose pas, à ce jour, des équipements pour traiter ce type de déchets.

Le CA autorise M. le Proviseur à signer l'avenant du contrat de ramassage des déchets dans le but de la méthanisation :

Pour : 24	Contre : 0	Absention(s) : 0
-----------	------------	------------------

- Entretien annuel du bac à graisse

Le nouveau bac à graisse du service restauration doit-être entretenu. Le coût est de 655 € par visite.

Le CA donne à M. Milon l'autorisation de signer le contrat d'entretien annuel du bac à graisse :

Pour : 24	Contre : 0	Absention(s) : 0
-----------	------------	------------------

5. Modalités d'examens et calendrier de fin d'année

- Règle générale pour les examens :

C'est le contrôle continu associé à chaque trimestre qui se substitue aux épreuves communes écrites et aux enseignements de spécialité.

Les notes aux évaluations obtenues pendant le confinement ne doivent pas compter.

- Epreuves de Première générale

Les épreuves communes (Histoire-Géographie, LVA, LVB et enseignement scientifique) et l'épreuve de la spécialité « abandonnée » sont remplacées par le contrôle continu.

Les épreuves de français, qui comptent pour 10% du BAC sont maintenues. L'épreuve écrite aura lieu le 17 juin et l'épreuve oral aura lieu du 21/06 au 02/07.

- Epreuves de Terminale générale

Les épreuves communes (Histoire-Géographie, LVA, LVB, enseignement scientifiques) et les épreuves des 2 spécialités sont remplacées par le contrôle continu.

Sont maintenus le CCF EPS, l'épreuve de philosophie qui aura lieu le 17/06 et le Grand Oral qui aura lieu entre le 21/06 et le 02/07.

- STS audiovisuel et DNMADE

Pour les STS audiovisuel et les DNMADE aucune modification n'est prévue.

Monsieur le Proviseur présente ensuite le calendrier de fin d'année scolaire.

- Calendrier des bacs généraux et technologies

La fin des cours est programmée pour le 11/06. Les conseils de classe des 2nde sont prévus les 8,9 et 10 juin. Celui des Premières et Terminales entre le 10 et 17 juin.

- Calendrier STS audiovisuel

Pour les AV1 le départ en stage est prévu le 24/05. Pour les AV2 la fin des cours est programmée pour le 18 mai et les épreuves écrites auront lieu le 25/05.

- Calendrier DNMADE

Pour les DNMADE1 la fin des cours se fera le 28/05 et le départ en stage le 01/06. Pour les DNMADE 2 la fin des cours a eu lieu en mars. Ils sont actuellement en stage jusqu'en juillet.

Monsieur le Proviseur soumet au vote l'adoption du calendrier et les modalités des examens :

Pour : 22	Contre : 0	Absention(s) : 2
-----------	------------	------------------

6. Proposition de ventilation des IMP

Le tableau de répartition des IMP est présenté avec Monsieur le Proviseur.

Les IMP seront pour l'année prochaine de 19,75 (ils étaient de 19,50 l'année dernière) Cela va permettre de financer le 2^{ème} professeur principal pour 9 des classes de Seconde.

Un représentant du personnel enseignant demande ce qu'il en est pour la formation PSC1 qui n'a pu avoir lieu le 26/04. Monsieur le Proviseur pense qu'elle sera décalée en juin.

7. Questions financières

- Fournitures scolaires pour les étudiants

Monsieur Le proviseur nous montre le tableau concernant le montant des fournitures scolaires qui seront demandés aux étudiants. Le coût moyen prévisionnel par étudiant sera de 44,76 €. Pour rappel il était de 61,16 € en 2020 et 176,56 en 2019.

Le CA donne son accord pour cette proposition tarifaire pour les fournitures scolaires pour les étudiants :

Pour : 24	Contre : 0	Absention(s) : 0
-----------	------------	------------------

- Bilan d'utilisation des fonds sociaux

L'utilisation du fond social a été cette année au total de 2 348,85 €. 39 élèves en ont bénéficié. Ce bilan est mis au vote.

Le CA adopte le bilan 2020 des fonds sociaux :

Pour : 24	Contre : 0	Absention(s) : 0
-----------	------------	------------------

8. Informations et questions diverses

Information générale

Monsieur le Proviseur nous informe que le Lycée a reçu l'accord de principe pour proposer une formation BAC PRO Photo en apprentissage dès la rentrée 2021.

Questions des parents :

Question 1 :

Suite au retour du questionnaire du 2^{ème} trimestre, des élèves nous ont fait part de leurs difficultés d'apprentissage et de la fragilisation de leurs compétences due à une scolarisation hybride. Aujourd'hui ils se retrouvent à 100% en distanciel, ne pensez-vous pas que cela peut avoir comme incidence d'accentuer leur difficulté ?

Monsieur le Proviseur répond par l'affirmative. Les difficultés d'apprentissage se sont accentuées mais tout le monde est mobilisé pour éviter les décrochages. Le Lycée a mis en place un décompte des présents lors des classes virtuelles pour mobiliser les élèves. En cas d'absence un SMS est envoyé aux parents. Les absences sont relevées mais ne figurent pas

dans le dossier scolaire de l'élève. Le lycée propose aussi une solution d'accompagnement en petit groupe pour certains élèves.

Question 2 :

A cause de la situation sanitaire, certains élèves de seconde n'ont pas trouvé de stage ni dans le domaine qu'ils souhaitent, ni dans d'autres. S'ils ne trouvent pas de stage, hormis le stage de cohésion auront-ils la possibilité de le réaliser ultérieurement ?

Le stage est toujours maintenu. Les élèves peuvent le faire dès la fin des cours le 11/06 jusqu'au 17 juillet et ensuite à partir du 23/08 (à l'ouverture du Lycée) ou aux vacances de la Toussaint.

Question 3 :

Pour rassurer les parents, avez-vous des informations précises sur le déroulement des épreuves du bac pour les premières et les terminales ?

La réponse est apportée à la section : « modalités des examens et calendrier de fin d'année »

Question 4 :

Si la situation perdure, peut-on au moins avoir un parent en présentiel dans les différentes commissions et conseils autorisés par le lycée ? Malheureusement, certains d'entre nous n'ont pas toujours un bon retour en distanciel.

M. Le proviseur répond par l'affirmative en soulignant que la jauge maximum est de 6 personnes en présentiel. Il précise qu'il a d'ailleurs accordé la présence d'un représentant de parents à ce CA. Les représentants de parents l'en remercient.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.

Le secrétariat de séance est assuré par les représentants de parents



E. MILON